

Petit déjeuner business

### TOUT SAVOIR SUR LA CESSIION DU FONDS DE COMMERCE



La société d'avocats Akheos et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Paca sont intervenus dans les locaux du journal le 26 juin dernier.

C'est en partenariat avec la Provence et dans les bureaux du journal que la société d'avocats Akheos et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Paca, sont intervenus le 26 juin lors d'un « petit déjeuner Business » sur le thème de « la cession du fonds de commerce ». Alexandre Tsorekas avocat associé chez Akheos et Boris Caix, Conseiller en Transmission d'Entre-

prises à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ont présenté les grandes étapes de la préparation et de la mise en œuvre d'une cession de fonds de commerce. Plus de 20 entrepreneurs et experts ont ainsi pu appréhender les risques et les opportunités, facteurs clés de la réussite d'une cession ou d'un rachat d'un fonds de commerce dans le cadre de la transmission d'une entreprise ou de la création d'une activité.

#### L'indispensable accompagnement des experts

« L'accompagnement par des experts, avocats et organismes consulaires, dès l'origine du projet, est une des conditions de la réussite. Cet accompagnement permet incontestablement une meilleure maîtrise de

l'opération et de l'activité future », a ainsi indiqué Me Alexandre Tsorekas. « Les organismes consulaires, tels que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Paca sont présents à vos côtés pour vous aiguiller, vous permettre plus de fluidité et donc moins de risque dans votre projet qui est souvent le projet d'une vie », rajoute Boris Caix. Cette présentation a été suivie de nombreux échanges entre les entrepreneurs présents et les intervenants, preuve de la pertinence du sujet et des nombreuses questions qu'il soulève. La société d'avocats Akheos prépare d'ores et déjà d'autres « Petits déjeuners Business » démontrant sa forte présence auprès des entrepreneurs de notre territoire.

D.A

Loi Pacte

### LES EXPERTS-COMPTABLES RESTENT SUR LEUR FAIM

Président de l'Ordre des experts-comptables Paca, Lionel Canesi aurait espéré une « refonte des charges sociales et fiscales » plus aboutie

Le décalage est frappant. Alors que Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, promettait de renverser la table avec son Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte), sa présentation, le 18 juin dernier, n'a pas soulevé l'enthousiasme de Lionel Canesi, président de l'Ordre des experts-comptables Paca. Certes, il ne nie pas que certaines mesures, comme la refonte des seuils, vont dans le bon sens. Trois d'entre eux ont été préservés, fixés à 11, 50 et 250 salariés.

#### L'école et l'entreprise, rapprochement impossible ?

Autre point positif : les entreprises auront désormais 5 années pour répondre aux obligations. « C'est une mesure qui va dans le bon sens », reconnaît Lionel Canesi dans



les colonnes de la Tribune. Pour le reste, Lionel Canesi est plus critique. Il fustige ainsi la suppression du stage de création d'entreprise, annonçant que l'Ordre continuerait à en proposer (Nldr, 1 000 par an en Paca). « C'est important de soutenir les entreprises dès le début de leurs activités. Nous sommes dans notre rôle », poursuit-il. Qu'est-ce qui frustre alors autant Lionel Canesi ? L'absence de perspective sur une « refonte totale des charges sociales et fiscales », tant espérée des chefs d'entreprise pour investir dans le recrutement. Lionel Canesi aurait aussi apprécié que certaines impositions sur-réalistes soient révisées, comme le fait de s'acquitter à la fois du CFE et de la taxe foncière.

Il est étonnant que « les entreprises sont imposées sur leur outil de production et sur l'utilisation de cet outil », assure-t-il dans La Tribune. Le président du Conseil de l'Ordre aurait enfin aimé qu'une vraie culture de l'entrepreneuriat soit initiée en France, et ce dès l'école, pour favoriser l'émergence d'une génération d'entrepreneurs. Un débat sensible qui n'est pas prêt d'être tranché avec un corps enseignant qui considère que l'école est un lieu de connaissances et que l'entrepreneuriat n'est pas considéré comme une matière à enseigner, en dehors de quelques stages en immersion dans les entreprises. Le débat ne fait que commencer...

D.A

 Crowe Horwath  
Ficorec  
Membre associé de la Division membre de la Fédération

Smart decisions. Lasting value.

www.crowe-ficorec.fr  
Expertise-Comptable / Audit / Conseil

Réussir votre projet  
avec un expert de la transmission

Transaction globale de :

12 millions d'euros sur 9 missions  
d'accompagnement en 2016

32 millions d'euros en 2017

FIGOREC MARSEILLE  
327 boulevard Michelet  
13009 Marseille  
04 91 32 19 19

FIGOREC LA CÔTE D'AZUR  
21 Athéna IV  
13600 La Ciotat  
04 42 08 05 24

FIGOREC EUROMÉDITERRANÉE  
113 rue de la République  
13002 Marseille  
04 13 35 02 02